L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 17 MAI 1890.

Avis aux créanciers hypothécaires.

Nouvelle-Orléans, 15 avril 1890.

Les créanciers ayant des hypothèques sur des propriétés situées dans le second district, sont prévenus que le 17 mai prochain, je vendrai toutes les propriétés qui n'auront pas encore acquitté les taxes d'Etat pour l'année 1889.

THOMAS DUFFY,
Collecteur de Taxes d'Etat du 2me District.

Ventes de Propriétés Foncières —POUR— TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Deuxième District.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 17me jour de Mai A. D. 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1889, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1889, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ADAM, LINA—
Taxe de 1889, montant à...........$15
1. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bourgogne, Bienville et Remparts désigné comme partie du lot no 4 dans l'ilet no 97, mesurant 25 pieds 1 pouce de face à la rue Conti sur 49 pieds 4 pouces de profondeur.

AGUSTI, A.—
Taxe de 1889, montant à...........$18
3. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Remparts, Douane et Bourgogne, désigné comme lot no 5 dans l'ilet No 96, mesurant 71 pieds de face à la rue Bienville sur 129 pieds de profondeur.

BAUER, JOHN—
Taxe de 1889, montant à...........$13 20
4. Un lot de terre dans le 2ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dumaine, Royale et St-Philippe désigné comme lot No 3 dans l'ilet no 48, mesurant 20 pieds 8 pouces de face à la rue Chartres sur 78 pieds de profondeur.

BLANCK J.—
Taxe de 1889, montant à...........$4 35
5. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Orléans, Galvez, Miro et Ste-Anne, désigné comme lot no 1 dans l'ilet no 283, mesurant 30 pieds de face à la rue Orléans sur 79 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Orléans et Galvez.

BARTHELEMY, A. L.—
Taxe de 1889, montant à...........$4 05
6. Cinq lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Rendon, Lopez et St-Philippe, désignés comme lots nos 1 à 5 dans l'ilet no 432 mesurant 150 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Ursulines et Rendon.

BARTHELEMY, A. L.—
Taxe de 1889, montant à...........$1 35
7. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Rendon, Ursulines et Gayoso, désigné comme partie du lot no 8 dans l'ilet no. 433, mesurant 153 pieds de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues St-Philippe et Rendon.

BARTHELEMY, A. L.—
Taxe de 1889, montant à...........$1 35
8. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Lopez, St-Philippe et Ursulines, désigné comme lot no 9 dans l'ilet no 433 mesurant 29 pieds de face à la rue Rendon sur 154 pieds de profondeur.

[illegible], Mme RUDOLPH H.—
Taxe de 1889, montant à...........$7 70
18. Quatorze lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Salomon, St-David, Conti et St-Louis, désignés comme lots Nos 11 à 24, dans l'ilet No. 448, les lots Nos 11 et 12 mesurant [illegible] de profondeur, formant l'encoignure des rues St Louis et Salomon; les lots Nos 14 à 21 mesurant 258 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue St-Louis sur 102 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur; le lot No 22 mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St-Louis sur 102 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Louis et St-David, les lots Nos 23 et 24, mesurant 60 pieds de face à la rue St David sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur.

BROYARD, P.—
Taxe de 1889, montant à...........$2 10
19. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Miro, Galvez et Dumaine, désigné comme lot no 5 dans l'ilet no 284, mesurant 66 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 161 pieds 8 pouces de profondeur sur une ligne et 161 pieds 7 pouces sur l'autre ligne.

CRESCENT BUILDING & HOMESTEAD ASSOCIATION—
Taxe de 1889, montant à...........$3 60
34. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Bienville, les rues Johnson, Galvez et Conti, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 375, mesurant 28 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Bienville sur 125 pieds de profondeur formant l'encoignure de l'avenue Bienville et de la rue Johnson.

CHRISTESON, L. H.—
Taxe de 1889, montant à...........$16 20
35. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Canal, Douane et Villeré, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 158, mesurant 18 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Marais sur 165 pieds de profondeur.

CHRISTESON, L. H.—
Taxe de 1889, montant à...........$12
36. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Canal, Douane et Villeré, désigné comme lot No 19 dans l'ilet no 158 mesurant 18 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Marais sur 128 pieds de profondeur.

DIMES, JOSEPH E.—
Taxe de 1889, montant à...........$18 00
40. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Royale, Bourbon et Ste-Anne, désigné comme lot No. 12 dans l'ilet no 58, mesurant 32 pieds de face à la rue Dumaine sur 80 pieds de profondeur.

DAVIS, Mme T.—
Taxe de 1889, montant à...........$3 60
54. Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Ste-Anne et Dumaine, désignés comme lots nos 24 et 25 dans l'ilet No 340, mesurant chaque 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Dorgenois sur 187 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

DEMBRUM, A. B.—
Taxe de 1889, montant à...........90c
61. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par le Bayou St-Jean, l'avenue Hagan et les rues St-Anne et Dumaine, désigné comme lot no —, dans l'ilet no 462, mesurant 30 pieds de face au Bayou St-Jean sur 127 pieds sur une ligne et 87 pieds sur l'autre ligne de profondeur.

DEMBRUM, A. B.—
Taxe de 1889, montant à...........$1 95
62. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Dumaine, le Bayou St-Jean, l'avenue Hagan et la rue Ste-Anne, désigné comme lot No —, dans l'ilet No 462, mesurant 60 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 115 pieds sur une ligne et 160 pieds sur l'autre ligne, formant l'encoignure de la rue Dumaine et du Bayou St-Jean.

DURAND, JAMES—
Taxe de 1889, montant à...........$9 60
68. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Basin, Bienville, Douane et Franklin, désigné comme lot No. 2 dans l'ilet No 124, mesurant 1 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Basin sur 63 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

DUCOURS, Mme M. T.—
Taxe de 1889, montant à...........$12
71. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Ste-Anne, Royale et Dumaine désigné comme lot no 8 dans l'ilet no 47, mesurant [illegible] de face à la rue Chartres sur [illegible] pieds de profondeur formant [illegible]

DUCOURS, Mme M. T.—
Taxe de 1889, montant à...........$99
72. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Décatur, Chartres, Ursulines et St-Philippe, désigné comme lot No 1 dans l'ilet no 20, mesurant 35 pieds de face à la rue Décatur sur 93 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Décatur et St-Philippe.

DUTSEY, F.—
Taxe de 1889, montant à...........$6
74. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Ursulines et le Chemin du Bayou, désigné comme lot no 4, dans l'ilet no 178, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Villeré sur 65 pieds de profondeur et 30 pieds dans le fond.

ETIENNOD, EUGENE—
Taxe de 1889, montant à...........$16 50
89. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Conti, Chartres, Décatur et Bienville, désigné comme partie du lot No 15 dans l'ilet no [illegible], mesurant 20 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Conti sur 73 pieds 9 lignes de profondeur.

FORSCHLER, HENRY—
Taxe de 1889, montant à...........$7 20
90. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Miro, Tonti et Hôpital, désigné comme lot no 4 dans l'ilet no. 391 mesurant 20 pieds de face à la rue Quartier sur 135 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Quartier et Miro.

FORSCHLER, HENRY—
Taxe de 1889, montant à...........$3 60
90. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Miro, Tonti et Hôpital, désigné comme lot no. 5 dans l'ilet No. 391, mesurant 20 pieds de face à la rue Quartier sur 135 pieds de profondeur.

GODEFROY, Mlle C.—
Taxe de 1889, montant à...........60c
103 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, Bellechasse et Ursulines, désigné comme lot no 12 dans l'ilet no 376, mesurant 32 pieds de face à la rue Dupré sur 117 pieds de profondeur sur une ligne et 117 pieds sur l'autre ligne.

GODEFROY, Mlle C.—
Taxe de 1889, montant à...........45c
104. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bellechasse, White, Dupré et Ursulines, désigné comme lot no. 15 dans l'ilet No 376, mesurant 101 pieds de face à la rue Bellechasse sur 60 pieds de profondeur sur une ligne, 14 pieds sur l'autre ligne et 90 pieds dans le fond.

HEIDEMANN, HENRY—
Taxe de 1889, montant à...........$30
106. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Dorgenois, Broad et Douane, désigné comme lot No. 1 dans l'ilet, No. 332, mesurant 90 pieds de face à la rue Canal sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Canal et Dorgenois.

HEIDEMANN, HENRY—
Taxe de 1889, montant à...........$9 00
107 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Broad, Dorgenois et Douane, désigné comme lot no 2 dans l'ilet No. 332, mesurant 37 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue Canal sur 100 pieds de profondeur sur une ligne, 108 pieds sur l'autre ligne et 50 pieds dans le fond.

HEIDEMANN, HENRY—
Taxe de 1889, montant à...........$1 35
108 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Canal, Broad et Douane, désigné comme lot no 19 dans l'ilet no. 332, mesurant 38 pieds de face à la rue Dorgenois sur 127 pieds de profondeur sur une ligne, 140 pieds 6 pouces 6 lignes sur l'autre ligne et 40 pieds dans le fond.

LLADO, SUC. de JOSEPH—
Taxe de 1889, montant à...........$36 00
131 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dumaine, Ste-Anne et Royale, désigné comme lot no 6 dans l'ilet no 47 mesurant 39 pieds de face à la rue Chartres sur 180 pieds de profondeur.

LLADO, SUC. de JOSEPH—
Taxe de 1889, montant à...........$3 00
133 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Tonti, Rochéblave et Hôpital, désigné comme lot No 14 dans l'ilet No. 315, mesurant 32 pieds de face à la rue Ursulines sur 98 pieds de profondeur.

LLADO, M. M. L. A.—
Taxe de 1889, montant à...........$13 20
134. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dumaine, St-Philippe et Royale, désigné comme lot no 2 dans l'ilet No 48 mesurant 21 pieds de face à la rue Chartres sur 78 pieds de profondeur.

LEVI, M. M. & L
Taxe de 1889, montant à...........$24 00
137 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St-Louis, Toulouse et Bourgogne, désigné comme lot No 23 dans l'ilet no. 99 mesurant 24 pieds de face à la rue Remparts sur 77 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur.

LECONTE, J. B. & R. G.—
Taxe de 1889, montant à...........$16 80
138 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, St Louis et Conti, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 98, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 64 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

LESUEUR ou SUEUR, Mme EMMA—
Taxe de 1889, montant à...........$27 00
139 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Dumaine, Chartres et St-Philippe, désigné comme lot No 23 dans l'ilet No 48, mesurant 27 pieds de face à la rue Royale sur 90 pieds de profondeur.

L'AUTAUD, PAUL—
Taxe de 1889, montant à...........$24 00
140. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Dauphine, Bourgogne et Bienville, désigné comme lot No 25 dans l'ilet No 93, mesurant 42 pieds de face à la rue Douane sur 64 pieds de profondeur.

LORENZO, HENRIETTE—
Taxe de 1889, montant à...........$17 40
144 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Liberté, Marais et le Chemin du Bayou, désigné comme lot no 15 dans l'ilet no 145, mesurant 32 pieds 10 pouces de face à la rue Ursulines sur 120 pieds 5 1/2 pouces de profondeur.

MANSION, JOSEPH—
Taxe de 1889, montant à...........$24 00
148. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St Claude, Liberté et St-Philippe, désigné comme lot no 1 dans l'ilet no 139, mesurant 34 pieds de face à la rue Ursulines sur 128 pieds de profondeur.

MANCHAU, DENIS—
Taxe de 1889 montant à...........24c
153 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rendon, St-Jean, St-Philippe, Ursulines et l'avenue Hagan, désigné comme lot no 21 dans l'ilet No 442, mesurant 15 pieds 1 pouce de face à la rue St Jean sur 157 pieds, 9 pouces et 6 lignes de profondeur.

OSWALD, FRITZ—
Taxe de 1889, montant à...........$4 20
158. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Galvez et Johnson et la Promenade Carondelet, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 270, mesurant 33 pieds de face à la rue St-Pierre sur 100 pieds de profondeur.

OLIVER, Vve D.—
Taxe de 1889, montant à...........$10 80
159. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Bourgogne, St-Pierre et Remparts, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 100, mesurant 36 pieds de face à la rue Toulouse sur 120 pieds 8 pouces de profondeur.

RICHARDSON, W. R.—
Taxe de 1889, montant à...........$1 50
173 Un ilet de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin de la Métairie et les rues Anthony, St-Louis, Toulouse et le Nouveau Chemin de la Métairie, désigné comme 5 lots dans l'ilet No 622.

RUH, HERITIERS DE MICHAEL—
Taxe de 1889, montant à...........$4 35
175 Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Dumaine et St-Philippe, désignés comme lots nos 20 et 21 dans l'ilet no 285, mesurant 18 pieds de face à la rue Miro sur 100 pieds de profondeur, et le lot no 21 mesurant 18 pieds de face à la rue Miro sur 132 pieds de profondeur.

SHERMAN, Mme A.—
Taxe de 1889, montant à...........$3 00
179. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Douane, Robertson et Bienville désigné comme lot No. 3 dans l'ilet no 185, mesurant 25 pieds de face à la rue Villeré sur 63 pieds 11 pouces de profondeur.

STRINGER, ELIZABETH—
Taxe de 1889, montant à...........$1 80
183. Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Lopez, Rendon et Douane, désignés comme lots nos 5 et 6 dans l'ilet No 423, mesurant 62 pieds de face à la rue Canal sur 139 pieds 6 pouces de profondeur.

SPRINGER, MME. C.—
Taxe de 1889, montant à...........60c
184. Améliorations dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, situées au Lake End (West End), faisant face à la route du Fort Espagnol.

SKINNER, LOUISA—
Taxe de 1889, montant à...........$2 40
185 Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Pierre, Gayoso, Dupré et Toulouse, désignés comme lots Nos 9 et 10 dans l'ilet No 292, mesurant chaque 31 pieds de face à la rue St-Pierre sur 100 pieds de profondeur.

SORRE, P. D.—
Taxe de 1889, montant à...........$10 80
186 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Bienville et Conti, désigné comme lot no 3 dans l'ilet no 97, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 74 pieds de profondeur.

SOCIETE DE St-LOUIS, ROI, ET St-ANGELE ET St-ALEXIS—
Taxe de 1889 montant à...........$15 00
187 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou et les rues Villeré, Robertson, Esplanade et Quartier, désigné comme lot no 4 dans les ilets Nos 174 et 175, mesurant 25 pieds de face au Chemin du Bayou sur 116 pieds de profondeur.

STURCKEN, SUC de H. F.—
Taxe de 1889, montant à...........$27
189. Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Marais, Liberté et St Louis, désigné comme lot lot No 1 dans l'ilet No 154 mesurant 106 pieds de face à la rue Conti sur 128 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Conti et Marais.

STURCKEN, SUC. de H. F.—
Taxe de 1889, montant à...........$21 00
190. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Marais, Conti et Liberté, désigné comme lot no 77 dans l'ilet no 1 4 mesurant 42 pieds de face à la rue St Louis sur 128 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur formant l'encoignure des rues St-Louis et Marais.

WEBER, AXIL—
Taxe de 1889, montant à...........$90
199. Quatre lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Décatur, Bienville, Douane et Clinton, désignés comme lots Nos 11 à 14, dans l'ilet No 7, mesurant 75 pieds de face à la rue Décatur sur 73 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Décatur et Bienville.

WILLIAMS, CAROLINE—
Taxe de 1889, montant à...........$4 35
208. Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Dorgenois, Ste-Anne et Rocheblave, désigné comme une partie du lot no 2 dans l'ilet no 324, mesurant 27 pieds de face à la rue Orléans sur 82 pieds 5 pouces de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

THOMAS DUFFY,
Collecteur de Taxes d'Etat, Deuxième District, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières —POUR— TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les débiteurs délinquents pour taxes de ville qui doivent plus que la somme fixe de cent dollars ($100) pour l'année 1888.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, et plus particulièrement par la loi 85 et la loi 135 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, toutes les deux approuvées le 12 Juillet, 1888, et la loi 119 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, approuvée le 6 Juillet, 1882, et par l'ordonnance No. 3767 du Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans, adoptée le 21 Mai, 1889, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI le 17me jour de Mai, A. D., 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans en sus de la somme fixe de cent piastres ($100) dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1888, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 5me jour d'Août, 1888, à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquents, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

AUER, Mme GEORGE—
Bill No 16. Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à...........$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 2 dans l'ilet no 36, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market et St-James, mesurant 17 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.

APPLEGATE, WM. E., MARGARET E. ET LUCY B.—
Bill No 217 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$161 60
Une portion de terre triangulaire, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désignée comme ilet no 204, borné par les rues Camp, Orange et Félicité (triangle), mesurant 99 pieds 3 pouces de face à la rue Camp sur 160 pieds de profondeur sur la rue Orange et 188 pieds sur la rue Félicité.

BUHLER, SUC. DE CHAS.—
Bill No 6793. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$101
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 8, 9 et 10 dans l'ilet No 213, borné par les rues Magasin, Foucher, Constance et Aline, mesurant 75 pieds de face à la rue Magasin sur 128 pieds de profondeur.

BERTHELOT, DR W. H.—
Bill No 214 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à...........$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 194, borné par les rues Prytanée, St-Charles Melpomène et Terpsichore, mesurant 26 pieds 8 pouces de face à la rue Prytanée sur 98 pieds de profondeur.

CORCORAN, Mme R. E.—
Bill No 1169. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$161 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 24, dans l'ilet No 132, borné par les rues Gravier, Tchoupitoulas, Magasin et Commune, mesurant 20 pieds de face à la rue Gravier sur 64 pieds 5 pouces de profondeur.

CARROUCHE, FRANK J.—
Bill No 2081. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$161 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 66, borné par les rues Douane, Canal, Royale et Bourbon mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Douane sur 90 pieds de profondeur.

CARROUCHE, FRANK J.—
Bill No 2081. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$105 04
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désignés comme lots Nos 16, 17 et 18 ou lots nos 13 14 et 15 dans l'ilet no 897, borné par les rues Prieur, Kerlerec, Esplanade et Roman, mesurant 90 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur.

CASTLEMAN, SUCC. DOMINIQUE—
Bill No. 2543. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$151 50
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 1, dans l'ilet no. 62 borné par les rues Royale, St Louis, Bourbon et Toulouse, mesurant 32 pieds de face à la rue Royale sur 83 pieds de profondeur.

COCKERTON, ALF. W.—
Bill No 6816 Pour taxes de ville de l'année tions, dans le 6eme district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots nos 1 et 4 dans l'ilet No. 221, borné par les rues Magasin, Foucher, Camp et Antonine, mesurant 62 pieds 6 pouces de face à la rue Magasin sur 120 pieds de profondeur, le lot no 1 formant l'encoignure des rues Magasin et Foucher.

DACOURS, Mme M. T.—
Bill No 3055. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$303
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 1, dans l'ilet no 20, borné par les rues Décatur, St-Philippe, Chartres et Ursulines, mesurant 35 pieds de face à la rue Décatur sur 93 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Décatur et St-Philippe.

DEL BONDIO, FRED—
Bill No 173 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à...........$202
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 1, 2 et 3 dans l'ilet no 151, bornés par les rues Camp, Robin, Magasins et Race; les lots nos 1, 2, 3 et 4 mesurant 1.7 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Camp sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur; le lot no 4 mesurant 29 pieds 3 pouces de face à la rue Camp sur 128 de profondeur; le lot no 1 formant l'encoignure des rues Camp et Robin.

DEL BONDIO, FRED.—
Bill No 173 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à...........$171 70
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 24 et 25, dans l'ilet No 151, bornés par les rues Camp, Robin, Magasins et Race, mesurant 64 pieds de face à la rue Camp sur 127 pieds 10 de profondeur.

DELESDERNIER, F. W.—
Bill No 216 Pour taxe de ville de l'année 1888
Montant à...........$111 10
Deux lots ou portions de terre, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 18 et 19 dans l'ilet no 194, borné par les rues Prytanée, St-Charles, Melpomène et Terpsichore, mesurant 60 pieds de face la rue Prytanée sur 109 pieds de profondeur.

DELPEUCH, SUCC. DE Vve A.—
Bill No 2434. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 16, dans l'ilet No 72, borné par les rues Toulouse, Bourbon, Dauphine et St-Pierre, mesurant 32 pieds de face à la rue Toulouse sur 127 pieds de profondeur.

DACOURS, Mme M. T.—
Bill No 3055 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$303
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 20, borné par les rues Décatur, St-Philippe, Chartres et Ursulines, mesurant 35 pieds de face à la rue Décatur sur 93 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Décatur et St-Philippe.

DACOURS, Mme M. T.—
Bill No 3055. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$141 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 8, dans l'ilet no 47, borné par les rues Chartres, Ste-Anne, Royale et Dumaine, mesurant 64 pieds 5 pouces de face à la rue Chartres sur 115 pieds 4 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Chartres et Ste-Anne.

DUNN, VIOLA, E. JOHN et JAMES—
Bill No 7535. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$101
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos. 7, 8 et 9, dans l'ilet No 48, bornés par les rues Tchoupitoulas, Calliope, Peters et Gaiennié; les lots nos 7 et 8 mesurant chaque 37 pieds de face à la rue Calliope sur 96 pieds de profondeur; le lot no 9 mesurant 34 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 115 pieds de profondeur.

EDWARDS, JAMES—
Bill No 923. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$141 40
Deux lots ou portions de terre dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 4 et 5, dans l'ilet no. 187, borné par les rues Prytanée, St Charles, Clio et Erato, mesurant 43 pieds de face à la rue Prytanée sur 130 pieds de profondeur.

FREDERIC HUGO H. ou LAFAYETTE WAREHOUSE CO—
Bill No 743. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$101
Un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot no 26 dans l'ilet No 123, borné par les rues Julia, St-Joseph, Constance et Tchoupitoulas, mesurant 46 pieds 6 pouces de face à la rue Julia sur 62 pieds 3 pouces de profondeur sur une ligne et 116 pieds 3 pouces sur l'autre.

FOLWELL, Mme JULIA—
Bill No 848. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 6 dans l'ilet no 235, borné par les rues Carondelet, Baronne, Julia et St-Joseph, mesurant 26 pieds de face à la rue Carondelet sur 150 pieds de profondeur.

FOURCHY, FRANCOIS P.—
Bill No 2378 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 14 dans l'ilet no 72 borné par les rues Bourbon, Dauphine, Orléans et Ste-Anne, mesurant 27 pieds de face à la rue Bourbon sur 109 pieds de profondeur.

FINNEGAN, BERNARD—
Bill No 56. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$131 30
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 18 et 19 dans l'ilet no 117, borné par les rues Annonciation, Constance, Erato et Thalie, mesurant 58 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Annonciation sur 125 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur.

FIREMEN'S BUILDING ASSOCIATION—
Bill No 243 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$121 20
Cinq lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 30 à 34 inclusivement, dans l'ilet No 328, borné par les rues Liberté, Franklin, Girod et Julia, mesurant 125 pieds de face à la rue Liberté sur 128 pieds 3 pouces de profondeur sur une ligne et 120 pieds 1 pouce sur l'autre ligne.

FRERET, Mme FANNY—
Bill No 4591 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$161 60
Onze lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 11 à 21 inclusivement dans l'ilet no 245 bornés par les rues Baronne, Deuxième, Première et Carondelet, mesurant 253 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur.

GENERES, Mlles ALICE, JEANNE et CECILE O.—
Bill No 524. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 20 dans l'ilet no 199, borné par les rues Prytanée, Colisée, Euterpe et Polymnie, mesurant 26 pieds de face à la rue Prytanée sur 117 pieds de profondeur.

GIFFERT, P. F.—
Bill No 789. Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à...........$111 10
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 20 dans l'ilet no 179 borné par les rues Camp, Church, Girod et Julia, mesurant 27 pieds de face à la rue Camp sur 89 pieds de profondeur.

GARNIER, SUC. DE JOHN—
Bill No 2019. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$121 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No no 15, dans l'ilet No 38, borné par le Passage de la Bourse et les rues Royale, Bienville et Conti, mesurant 22 pieds de face au Passage de la Bourse sur 95 pieds de profondeur.

GARNIER, SUCC. DE JOHN—
Bill No 2019. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$141 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 5, dans l'ilet no 36, borné par le Passage de la Bourse et les rues Chartres, Douane et Bienville, mesurant 22 pieds de face au Passage de la Bourse sur 95 pieds de profondeur.

GIRARDEY, Mme C. E.—
Bill No 1750 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 8 dans l'ilet no 25, borné par les rues Jefferson, St-Pierre, Chartres et Décatur, mesurant 79 pieds de face à la rue Jefferson sur 78 pieds de profondeur.

GENERES, Mlles ALICE, JEANNE et CECILE O.—
Bill No 524. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$90 90
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'ilet no 199, borné par les rues Prytanée, Colisée, Euterpe et Polymnie, mesurant 26 pieds de face à la rue Polymnie sur 117 pieds de profondeur.

HENRIQUEZ, Vve EUGENE—
Bill No 1037. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$141 40
Un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet no 15, borné par les rues Poydras, Gravier, Fulton et Peters, mesurant 22 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras sur 92 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur d'un côté et 93 pieds 9 pouces et 2 lignes sur l'autre.

HART, WM.—
Bill No 1165 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$303
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 12, 13, 14 et 15 dans l'ilet No 269, borné par les rues Gravier, Remparts, Dryades et Perdido, mesurant 92 pieds de face à la rue Remparts sur 99 pieds de profondeur.

HAAS, Vve THERESA—
Bill No. 6173. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$181 80
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2, dans l'ilet No 147, borné par les rues Magasins, Camp, Philip et Première, mesurant 64 pieds de face à la rue Magasins sur 150 pieds de profondeur.

HAAF, Mlle MARIE GEORGINA—
Bill No 4421. Pour taxes de ville de l'année 1888
ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 5, 6, 7 et 8 dans l'ilet No 160, borné par les rues Pleasant, Harmonie, Camp et Chestnut; les lots nos 5, 6 et 7 mesurant 90 pieds de face à la rue Pleasant sur 120 pieds de profondeur, le lot no 8 mesurant 30 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur.

HAGAN, JAMES—
Bill No 4479. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$101
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 1, 2 et 3 dans l'ilet no 199, borné par les rues Chestnut, Harmonie, Colisée et Pleasant, mesurant 72 pieds de face à la rue Chestnut sur 113 pieds 6 pouces de profondeur, le lot no 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Harmonie.

IRWIN, E.—
Bill No 1328 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$161 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 25 dans l'ilet No 132, borné par les rues Gravier, Commune, Magasins et Tchoupitoulas, mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Gravier sur 64 pieds 9 pouces de profondeur.

IRVING, JAMES—
Bill No 109. Maintenant la propriété de Edward Crone. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$111 10
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 1, dans l'ilet No 158, borné par les rues Magasins, Poeyfarré, Camp et Calliope, mesurant 27 pieds de face à la rue Magasins sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Magasins et Poeyfarré.

JORDA, JERONIMO—
Bill No 1947. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$242 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 1, borné par les rues Front, Canal, Peters et Crossman, mesurant 28 pieds de face à la rue Front sur 90 pieds de profondeur.

JAMISON DAVID—
Bill No 330. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$1212
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 17, dans l'ilet No 225, borné par les rues Canal, Commune, Carondelet et St-Charles, mesurant 30 pieds 2 pouces de face à la rue Canal sur 150 pieds 4 pouces d'un côté et 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur de l'autre.

JAMES, SAMUEL L.—
Bill No 4524 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$656 50
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots nos 1, 2, 3 et 4, et partie du lot no 20 dans l'ilet no 213, borné par les rues Prytanée, Première, St-Charles et Deuxième, mesurant 126 pieds 6 pouces de face à la rue Prytanée sur 175 pieds de profondeur; le lot no 1 formant l'encoignure des rues Prytanée et Première.

LEBLANC, LUCIEN JOS. P.—
Bill No 596. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$111 10
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots nos 19, 20, 21 et 22, dans l'ilet No 309, bornés par les rues Howard, Villeré, Canal et Gasquet; les lots Nos 19 et 20 mesurant 53 pieds et 11 pouces de face à la rue Howard sur 110 pieds de profondeur; le lot No 21 mesurant 31 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Howard sur 110 pieds de profondeur, le lot No. 22 mesurant 15 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Howard sur 102 pieds et 7 pouces de profondeur.

LEVIS, AUGUSTE JR—
Bill No 5889. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$191 90
Cinq lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4 et 20 dans l'ilet No 220, borné par les rues Magasins, Aline, Camp et Foucher; les lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant 135 pieds de face à la rue Magasins sur 120 pieds de profondeur et le lot No 20 mesurant 32 pieds de face à la rue Aline sur 120 pieds de profondeur.

LEVI, VEUVE ABRAHAM—
Bill No. 1015 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$383 80
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 8 dans l'ilet No. 230, borné par les rues Perdido, Carondelet, Carroll et Poydras, mesurant 26 pieds et 1 pouce de face à la rue Perdido sur 117 pieds et 2 pouces de profondeur.

LINCOLN, JEREMIAH—
Bill No 1232. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$131 30
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 7 et 8, dans l'ilet No 113, borné par les rues Robin, Constance, Annonciation et Race, mesurant 63 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Robin sur 150 pieds de profondeur.

LLADO, SUC. DE JOS.—
Bill No 2609. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$131 30
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 47, borné par les rues Chartres, Royale, Ste-Anne et Dumaine, mesurant 30 pieds de face à la rue Chartres sur 180 pieds de profondeur.

LOMBARD, ED. E.—
Bill No 4996. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$111 10
Deux lots et une partie d'un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 66 et 67 et partie du lot No 74 dans l'ilet No 239, borné par les rues Ste-Marie, St-Charles, Carondelet et Félicité, mesurant 80 pieds 4 pouces de face à la rue Ste-Marie sur 101 pieds 9 pouces de profondeur.

McFEELEY, B.—
Bill No 4966. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$131 30
Deux lots ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lots Nos 22 et 23, dans l'ilet No 297, borné par les rues Carondelet, St. Charles, Joséphine et St. Andrew, mesurant 54 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.

MARTIN, ALPHONSE—
Bill No 383 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$166 65
Un ilet ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No 544, borné par les rues Tonti, Lafayette, Miro et Julia, mesurant 282 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Tonti sur 298 pieds de profondeur.

NAVRA, Mme M. L.—
Bill No 4887 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$101
Une partie de cinq lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une partie des lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 dans l'ilet No 133, bornée par les rues Magasins, Constance, Première et Philip, mesurant 37 pieds de face à la rue Magasins sur 138 pieds 3 pouces de profondeur;

NOBLE, Mme JOHN J.—
Bill No 1016, Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$383 80
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No. 230, borné par les rues Perdido, Carondelet, Carroll et Poydras, mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras sur 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur.

PALMER, E. C.—
Bill No 6054. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$151 50
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No 389, borné par les rues St-Charles, Cadix, Pitt et Jena, mesurant 150 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 200 pieds de profondeur.

PENNA, FRANCIS—
Bill No 1186. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$363 60
Huit lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 1 à 8 inclusivement dans l'ilet No 239, bornés par les rues Carondelet, Erato, Clio et Constance, les lots Nos 1, 2 3 et 4 mesurant 96 pieds de face à la rue Carondelet sur 100 pieds de profondeur et les lots Nos 5, 6, 7 et 8 mesurant 105 pieds de face à la rue Carondelet sur 92 pieds de profondeur.

PENNA, FRANCIS—
Bill No 1186. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans les ilets Nos 200 et 201, borné par le Chemin du Bayou et les rues Robertson, Claiborne, Quartier et Esplanade, mesurant 100 pieds de face au Chemin du Bayou sur 285 pieds de profondeur, formant l'encoignure du Chemin du Bayou et de la rue Robertson.

PETIT, CHAS A.—
Bill No. 6056 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$242 40
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 294, borné par les rues St-Charles, Pitt, Kober et Soniat, le lot No 5 faisant face à la rue St-Charles.

REAUD, VICTOR et HERITIERS de ANTOINE GIRAUD—
Bill No 5625. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$363 60
Un morceau ou portion de terre avec améliorations, dans le 5me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme un morceau de terre et borné par la portion dans le fond, 200 acres de propriété d'habitation attenant à Leesburg.

ROSS, HY.—
Bill No 5691. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$171 70
Une portion de terre avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre dans l'ilet No 61, Burtheville, bornée par l'avenue Hurst et l'avenue Nashville, mesurant 12 pieds de profondeur sur la rue St-Charles sur 50 pieds de profondeur d'un côté et 479 pieds de l'autre.

SCHILL, SEVERIN—
Bill No. 2565 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$101 00
Nouvelle-Orléans désigné comme lot No. 23, dans l'ilet no 93, borné par les rues Douane, Bienville, Bourgogne et Dauphine, mesurant 21 pieds de face à la rue Douane sur 127 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur.

STACKHOUSE, Mlle ANNA et Vve SAMUEL JAMISON—
Bill No 326. Pour taxes de ville de l'année 1881.
Montant à...........$108 19
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 11 et 1 dans l'ilet No. 30, borné par les rues Front, St. Peters, Henderson et Terpsichore, mesurant 71 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Front sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur, le lot No 11 formant l'encoignure des rues Front et Henderson.

STACKHOUSE, Mlle ANNA, ET Vve SAMUEL JAMISON—
Bill No 3.0 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$108 19
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 7, 8 et 9 dans l'ilet No 30, borné par les rues Front, Peters, Henderson et Terpsichore, mesurant 67 pieds 6 pouces de face à la rue Front sur 112 pieds 5 pouces de profondeur.

STACKHOUSE, Mme R.—
Bill No 6.8 Pour taxe de ville de l'année 1888.
Montant à...........$262 60
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 33 dans l'ilet No 161, borné par les rues Camp, Magasin, Julie et St Joseph, mesurant 42 pieds 8 pouces de face à la rue Camp sur 170 pieds de profondeur.

STACKHOUSE, Mme ANNA—
Bill No 800. Pour taxe de ville de l'année 1888.
Montant à...........$141 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 29 dans l'ilet No 235 borné par les rues St-Joseph, Julia, Baronne et Carondelet, mesurant 39 pieds de face à la rue St-Joseph sur 120 pieds de profondeur.

VOORHIES, M.—
Bill No. 1815. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$101 00
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle Orléans, désigné comme lot no 10 dans l'ilet no 76, borné par les rues St Philippe, Dumaine, Dauphine et Bourbon, mesurant 60 pieds de face à la rue St.Philippe sur 120 pieds de profondeur.

WARD, WM. E.—
Bill No. 4740 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$181 80
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans désignés comme les lots Nos 19, 20 et 21, dans l'ilet No. 146, bornés par les rues Jackson, Camp, Philip et Magasins, mesurant 97 pieds 3 pouces de face à la rue Jackson sur 128 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, le lot no 19 formant l'encoignure des rues Jackson et Camp.

WASHBURNE, W. W.—
Bill No 183 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$101
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'ilet no 212, borné par les rues St Charles, Thalie, Carondelet et Erato, mesurant 29 pieds de face à la rue St-Charles sur 83 pieds 6 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Charles et Thalie.

WASHBURNE, W. W.—
Bill No 183. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$181 80
Sept lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 4, 5, 6, 7, 8 et 9 dans l'ilet No 58, borné par la rue Water, le Fleuve, et les rues Milan et Berlin, mesurant 175 pieds de face à la rue Water.

WILSON, JOHN—
Bill No 414 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$101 00
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'ilet, no 144, borné par les rues Constance, Magasins, Robin et Race, mesurant 40 pieds de face à la rue Constance sur 100 pieds de profondeur.

WEST, B. J.—
Bill No 709. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$303
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'ilet no 163, borné par les rues Magasins, Camp, Lafayette et Girod, mesurant 42 pieds 8 pouces de face à la rue Magasins sur 171 pieds 4 pouces de profondeur.

WEBER, AXIL—
Bill No. 2437 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$303 00
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 11, 12, 13 et 14, dans l'ilet No 7, borné par les rues Decatur, Bienville, Clinton et Douane, mesurant 75 pieds de face à la rue Decatur sur 73 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Decatur et Bienville.

ZACHARIE, J. S.—
Bill No 1628. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$111 10
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4 dans l'ilet No 25, borné par les rues [illegible], Rousseau, Troisième et Lavée, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Deuxième sur [illegible] pieds de profondeur.

ZIMMERMAN, PHILIPINA M.—
Bill No 4770. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à...........$161 60
Quatre lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4 dans l'ilet No 160, borné par les rues Harmonie, Chestnut, Camp et Pleasant, mesurant 120 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Harmonie et Chestnut.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

L'avis ordinaire de vingt jours, requis par la loi, a été donné à chacun des contribuables ci-dessus, et leur attention est appelée sur l'avis suivant inscrit dans chacune des notices qui leur ont été remises:

"REMARQUES, que la description de votre propriété, telle qu'elle est donnée dans la présente notice, est prise des tableaux d'assessement de l'année 1888.

"La rue soulignée ou la première nommée est celle à laquelle votre propriété fait face.

"S'il existe une erreur dans la dite description, soit dans le nom, soit dans le nombre ou les limites de l'ilet (square), ou le numéro ou la façade des lots ou de leur mesure, ou autrement, veuillez en donner immédiatement avis à ce bureau, et l'erreur sera corrigée conformément à la loi.

"APPORTEZ VOS TITRES AVEC VOUS.

W. J. COMERFORD,
Collecteur de Taxes Délinquentes de Ville pour l'année 1888.

Ventes de Propriétés Foncières —POUR— TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut— Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 17me jour de Mai A. D., 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées de 1879 à 1887, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquents à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquents, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

BOISDOU, Vve JEAN—
602. Pour taxes de ville des années 1880, $7 .8, 1881, 7 14; 1882, 9 25; 1883, 6 00; 1884, 6 00; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à...........$49 25
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet no 1209, borné par les rues Verta, Champs-Elysées, Français et Force, mesurant 60 pieds de face à la rue Verta sur 150 pieds de profondeur.

BOISDOU, Vve JEAN—
603. Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 25; 1882, 9 25; 1883, 6 00; 1884, 6 00; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à...........$45 74
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 14 et 17 dans l'ilet No 1326, borné par les rues Champs-Elysées, Magistrat, Français et Verta, mesurant 64 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 105 pieds de profondeur.

BERLIN, DAVID—
1174. Pour taxes de ville des années 1884, $34 00; 1885, 43 18; 1886, 34 34; 1887, 34 34;
Montant à...........$145 86
Deux lots de terre dans le 4eme district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 25 et 26 dans l'ilet no 98, borné par les rues Annonciation, Laurel, Première et Deuxième, mesurant 52 pieds de face à la rue Annonciation sur 128 pieds de profondeur.

BIENVENU, Mlles A. M., F. A. et A. M. L. A.—
1362. Pour taxes de ville des années 1886, [illegible]
Moins payé en à compte de 1886 le 8 avril 1889 ..... $10 00 ..... $15 00
Moins payé en à compte de 1886 le 14 mai 1889 ..... 5 00
...........$29 44
Cinq lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 12, 13, 14, 15 et 16 dans l'ilet no 1527 bornés par les rues Broad, Lapeyrouse, Lahaye et White, mesurant 131 pieds de face à la rue Broad sur 109 pieds de profondeur.

BADER, CHAS G.—
1570. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à...........$8 08
Quatre lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 19, 20 et 21 dans l'ilet No 292, borné par les rues Barthélemy, [illegible], Bourgogne et Remparts, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Barthélemy sur 120 pieds de profondeur.

COCHRAN, Mlle LOUISA—
1690 Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à...........$0 32
Une portion de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme partie du lot No 15 dans l'ilet No 4?6, bornée par les rues des Français, Union, Urquhart et Marais, mesurant 20 pieds de face à la rue des Français sur 128 pieds de profondeur.

CHOPPIN, Mme ROBERT ou Mme R.—
1942 Pour taxes de ville des années 1883, $10 00, 1884 10 00; 1885, 12 70, 1886, 10 10; 1887, 10 10
Montant à...........$52 90
Un ilet de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet no 691, borné par l'avenue Hagan et les rues Clark, Portello et Poydras, mesurant 279 pieds de face à l'avenue Hagan sur 549 pieds de profondeur.

CLAYTON, BAGON ET BENJAMIN WILLIAMS—
2140 Pour taxes de ville de l'année 1883.
Montant à...........$7 00
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme partie du lot E ou des lots Nos 18 et 19 dans l'ilet No 1514, borné par les rues Broad, White, Labatut et Aubry, mesurant 19 pieds de face à la rue Broad sur 105 pieds de profondeur.

DUPONT, H. L.—
2932 Pour taxes de ville des années 1880, $127 47; 1882, 232 25;
Montant à...........$349 72
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 19 dans l'ilet No 234, borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julia, mesurant 27 pieds de face à la rue Carondelet sur 127 pieds de profondeur.

DIXON, NELSON—
3992 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à...........$8 08
Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 10 dans l'ilet no 55, borné par les rues Adams, Commerciale, Burdette et Pearl, mesurant 30 pieds de face à la rue Adams sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Adams et Commerciale.

GLUK, JOHN—
4257. Pour taxes de ville des années 1880, $40 06; 1881, 30 25; 1882, 69 25; 1883, 44 00; 1884, 44 00.
Montant à...........$237 16
Deux lots de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'ilet No 40, borné par les rues Quatrième, Rousseau, St-Thomas et Troisième formant l'encoignure des rues Quatrième et Rousseau, mesurant 64 pieds de face à la rue Quatrième sur 112 pieds de profondeur.

GILMORE, PATRICK B.—
4584 Pour taxes de ville des années 1886, $30 30, 1887 30 30.
Montant à...........$60 60
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 14 ou 8 dans l'ilet No 106, borné par les rues Félicité, Chippewa, Market et Annonciation, mesurant 32 pieds de face à la rue Félicité sur 96 pieds de profondeur.

HUBER, FRED ou HABER—
4911. Pour taxes de ville des années 1880, $30 96; 1881, 30 33; 1882, 53 58; 1883, 34; 1884, 34; 1885, 43 28; 1886, 30 30.
Montant à...........$256 75
Deux lots de terre, dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'ilet No 175, borné par les rues Laurel, Jena, Cadix et Constance, mesurant 60 pieds de face à la rue Laurel sur 126 pieds de profondeur.

HUNSINGER, Vve PHILIP ou SUC de PHILIP—
4941 Pour taxes de ville des années 1880, $5 47; 1881, 5 35; 1882, 9 59; 1883, 6; 1884, 6, 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à...........$52 00
Deux lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 4 et 5 dans l'ilet No 195, borné par les rues Dublin, Madison, Jennet et Sixième, mesurant 60 pieds de face à la rue Dublin sur 117 pieds de profondeur.

JONES, CAROLINE—
5792 Pour taxes de ville de l'année 1887;
Montant à...........$6 00
Moins en à-compte octobre 8, 1889...........4 00
Balance due...........$2 00
Un lot de terre, dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 7, dans l'ilet No. 118, borné par les rues Chartres, Lizardi, Forstall et Royale, mesurant 26 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LEVY, ALEXANDER—
6225 Pour taxes de ville des années 1880, $20 47; 1881, 124 88; 1882, 222 25; 1883, 140 00; 1884, 140 00; 1885, 177 80; 1886, 141 40;
Montant à...........$966 80
Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lot no 18 ou 15 et 16 dans l'ilet No 114, bornée par les rues Annonciation, Robin, Constance et Terpsichore, mesurant comme suit: dans les années 1880 à 1882 57 pieds de face à la rue Annonciation sur 149 pieds de profondeur, et de 1883 à 1886, 57 pieds de face à la rue Annonciation sur 130 pieds de profondeur.

LITTLEFIELD, Mme SAM'L C.—
6361 Pour taxes de ville des années, 1880 96c (taxe spéciale); 1881, 6 25; 1883, 6 00; 1885, 8 89; 1886, 7 07; 1887, 2 02.
Montant à...........$30 27
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1, dans l'ilet No. 662 borné par les rues D'Hémécourt, Lopez, Rendon et Bandin, formant l'encoignure des rues D'Hémécourt et Lopez et mesurant 30 pieds et 10 pouces de face à la rue D'Hémécourt sur 108 pieds de profondeur.

LEGARDEUR, Vve GUSTAVE, Veuve AUGUSTE ou Veuve G.—
6284 Pour taxes de ville des années 1880, $14 57; 1881 14 27; 1882, 25 40; 1883, 16 00; 1884, 16 00; 1885, 20 32; 1886, 16 16; 1887, 16 16.
Montant à...........$139 88
Dix lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 dans l'ilet no 833, borné par les rues Canal, St. Patrick, Bernadotte et Gasquet, mesurant comme suit: le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Canal et St. Patrick, mesurant 27 pieds de face à la rue Canal sur 108 pieds et 5 pouces de profondeur sur la rue St. Patrick; les lots nos 2, 3, 4, 5 6, 7, 8 et 9, mesurant chaque 25 pieds de face à la rue Canal sur 108 pieds de profondeur; le lot No 10, mesurant 31 pieds et 3 pouces de face à la rue Canal sur 108 pieds sur une ligne et à 132 pieds 4 pouces sur l'autre ligne de profondeur.

LECOMPTE ou LECONTE, J. B. et R. G.—
6370 Pour taxes de ville des années, 1880, $50 98; 1881, 49 96; 1882, 88 90, 1883, 56 00; 1884, 56 00; 1885, 71 13; 1886, 56 56; 1887, 56 56.
Montant à...........$486 08
Un lot de terre, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 4, dans l'ilet no 98, borné par les rues Bourgogne, Rempart Conti et St Louis, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 64 pieds de profondeur.

LEBESQUE, FLAVIUS ou OVIDE—
6380 Pour taxes de ville de l'année 1880, $89 14; 1881 29 54; 1882, 50 39; 1883, 32; 1886, 32 32; 1887, 32 32;
Montant à...........$205 12
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 3 dans l'ilet no 84, borné par les rues Dauphine, Ursulines, Bourgogne et St-Philippe mesurant 14 pieds de face à la rue Dauphine sur 127 pieds de profondeur.

LACROIX, JEAN A. ou JEAN ADOLPHE—
6407. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70, 1883, 8 00, 1884, 8 00; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à...........$69 41
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme étant située à Milneburg rue Champs-Elysées, mesurant 60 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 129 pieds de profondeur.

LEONARD, SUC. N. M.—
6408 Pour taxes de ville des années 1880, $29 14; 1881, 28 54; 1882, 50 80; 1883, 20 00; 1886, 20 20; 1887, 20 20.
Montant à...........$168 88
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 5 dans l'ilet no 9, borné par les rues Décatur, Mandeville, Peters et Marigny, mesurant 45 pieds de face à la rue Décatur sur 125 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Décatur et Marigny.

MOURAS ET LEBRETON, J. L. OU LEON B.—
6414 Pour taxes de ville de l'année 1880, $10 93; 1881, 10 70; 1882, 19 05; 1883, 12 00; 1884, 12 00; 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12;
Montant à...........$104 16
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 6 dans l'ilet no 377, borné par les rues St Antoine, Bagatelle, Remparts et St-Claude, mesurant 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 128 pieds de profondeur.

LANUS, Mme ARMAND ou LANUSSE—
6435 Pour taxes de ville des années 1880, $6 37 1881, 6 24, 1882, 11 11, 1884, 7 07, 1885 8 88, 1886, 7 07, 1887, 7 07.
Montant à...........$53 75
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 9, dans l'ilet No 894, borné par les rues Prieur, Labarre, Lapeyrouse et Roman, mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur sur 118 pieds de profondeur.

LAVILLE, SUCCESSION DE E. F. C. ou LAVILLE, F. C.—
6460 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70, 1883, 8; 1884, 8; 1885, 0 6; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à...........$69 44
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet no 733 borné par les rues [illegible] Claiborne et Prosper, mesurant 341 pieds de face à la rue [illegible] sur 225 pieds de profondeur.

LECARPANTIER, Veuve J.—
6463. Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92, 1882, 15 68, 1883, 10 00; 1884, 10 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à...........$86 81
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1053, borné par les rues Antonia, St Bernard, Génie et Libéral, mesurant 240 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

LAVERGNE, PHILIPPE—
6467, Pour taxes de ville des années 1880, $10 92; 1881 10 70, 1882, 19 05, 1883, 12, 1884, 12; 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12
Montant à...........$104 15
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1204, bornée par les rues St-Bernard, Vertu, Antonia et Force, formant l'encoignure des rues St-Bernard et Vertu, mesurant 256 pieds de face à la rue St-Bernard sur 150 pieds de profondeur.

LABRANCHE, Vve E.—
6475 Pour taxes de ville des années 1880, $5 46; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6 00; 1884, 6 00, 1885 7 62; 1886, 6 06;
Montant à...........$46 07
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet no 1204, borné par les rues Bagatelle, Vertu, St-Antoine et [illegible], mesurant [illegible] à la rue Bagatelle sur 125 pieds de profondeur.

LABRANCHE, Vve E.—
6476 Pour taxes de ville des années 1880, $12 96; 1881, 14 27, 1882, 25 40, 1883, 16; 1884, 16, 1885, 20 32; 1886, 16 16; 1887, 16 16.
Montant à...........$137 28
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 1582, borné par les rues St Bernard, Duels, Industrie et Nouvelle-Orléans, formant l'encoignure des rues St Bernard et Industrie et mesurant 374 pieds de face à la rue St Bernard sur 128 pieds de profondeur sur chacune des rues Duels et Industrie.

LAROUETTE, JEAN—
6493. Pour taxes de ville des années 1880, $2 75; 1881, 12 49; 1882, 41 28; 1883, 12 00; 1884, 12 00; 1885, 15 24; 1886, 12 12.
Montant à...........$117 8?
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 10 et partie des lots 8 et 9, dans l'ilet no 1578, borné par les rues Broad, Columbus, White et Laharpe; le lot no 10 mesurant 31 pieds de face à la rue Broad sur 150 pieds de profondeur; la partie des lots nos 8 et 9 formant l'encoignure des rues Columbus et Broad et mesurant 20 pieds de face à la rue Columbus sur 109 pieds de profondeur.

LEBRETON, J L S. et FLEBETERIE, S.—
6502 Pour taxes de ville des années 1880, $10 03; 1881 10 70; 1882, 19 05; 1883, 12 0; 1884 12 0; 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à...........$104 16
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet no 1586, borné par les rues Union, Duels, Bagatelle et Canal Marigny, formant l'encoignure des rues Union et Duels et mesurant 120 pieds de face à la rue Union sur 141 pieds de profondeur.

LARSEN, Vve HOSEA ou OSCAR—
6554. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1884, 8; 1885; 7 62; 1886, 6 06.
Montant à...........$46 80
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 5 dans l'ilet No 359, borné par les rues Remparts, Elmire, Désiré et St Claude, formant l'encoignure des rues Remparts et Elmire et mesurant 24 pieds de face à la rue Remparts sur 70 pieds de profondeur.

LUZENBERG, JOHN—
6584 Pour taxes de ville des années 1880, $14 57; 1881, 14 27; 1882 25 40; 1883, 16 00; 1884, 16; 1885 20 32; 1886, 16 16; 1887, 16 16
Montant à...........$138 88
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 112, borné par les rues Deuxième, Laurel, Constance et Troisième, mesurant 26 pieds de face à la rue Deuxième sur 111 pieds de profondeur.

LLADO, M. M L. A.—
6661 Pour taxes de ville des années 1880, $39 2?; 1882, 69 85; 1883, 44, 1884, 44; 1885, 55 88; 1886, 44 44; 1887, 44 44.
Montant à...........$341 25
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 2 dans l'ilet no 48, borné par les rues Chartres, Royale, Dumaine et St Philippe, mesurant 21 pieds de face à la rue Chartres sur 78 pieds de profondeur.

LAFON, Veuve LOUIS—
6672 Pour taxes de ville des années 1881, $12 49; 1882 22 23.
Montant à...........$34 72
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no. 13 dans l'ilet no 766, borné par les rues Nouvelle-Orléans et Prosper et les avenues St Bernard et Londres, formant l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Prosper et mesurant 32 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 109 pieds de profondeur d'un côté et 122 pieds de l'autre.

LABAT, CASIMIR—
6680 Pour taxes de ville des années 1881, $7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à...........$69 16
Une portion de terre dans le 3ème district de la ville de la Nlle-Orléans désignée comme lot no 23, sur la Route du Gentilly, côté droit de la ville, mesurant quatre arpents de face à la Route du Gentilly sur 90 arpents de profondeur.

LEBLANC, S.—
6701. Pour taxes de ville des années 1881, $8 92; 1882, 19 05; 1883, 12; 1884, 12, 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à...........$91 45
Une portion de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme la moitié du lot No 21 et 22 dans l'ilet no. 119 bornée par les rues Valence, Tchoupitoulas, Jersey et Bordeaux, mesurant 50 pieds de face à la rue Valence sur 75 pieds de profondeur.

LOUISIANA ICE MANUFACTURING CO.—
6714 Pour taxes de ville des années 1882, $1,111 25; 1886, 909; 1887, 909.
Montant à...........$2,929 25
Quatre lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 3 à 6 dans l'ilet No. 3 A, borné par les rues Delta, Poydras, Lafayette et Front mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Delta sur 125 pieds de profondeur.

LOUISIANA ICE MANUFACTURING CO.—
6715 Pour taxes de ville des années 1882, $2 861 25; 1886, 1.515; 1887, 1.515.
Montant à...........$5,411 25
Une portion de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme l'ilet No. 96, borné par les rues Tchoupitoulas, Aline, la briqueterie Dugué et le Fleuve, mesurant 318 pieds de face à la rue Tchoupitoulas et 500 pieds de face à la rue Aline sur 475 pieds de profondeur.

LOUISIANA ICE MANUFACTURING CO.—
6716. Pour taxes de ville des années 1882, $476 25; 1886, 303 00; 1887, 303 00.
Montant à...........$1082 25
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 97, bornée par les rues Tchoupitoulas, Aline, Delachaise le Fleuve et la briqueterie Dugué, formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Aline et mesurant 113 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 366 pieds de profondeur.

LEVY, LEON L.—
6717. Pour taxes de ville de l'année 1882;
Montant à...........$254
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 25 dans l'ilet no 282, borné par les rues Baronne, Poydras, Carondelet et Lafayette, formant l'encoignure des rues Baronne et Poydras et mesurant 19 pieds de face à la rue Poydras sur 100 pieds de profondeur.

LLADO, J., SUC. DE—
6732 Pour taxes de ville des années 1882, $28 58; 1884, 18; 1885, 22 86; 1887, 18 18;
Montant à...........$87 62
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 1 et 2 ou 5 et 6 dans l'ilet No 10, borné par les rues Séguin, Patterson, Bouny et Villeré, formant l'encoignure des rues Séguin et Patterson et mesurant 63 pieds de face à la rue Séguin sur 117 pieds de profondeur.

LOTZ, Mme JOSEPHINE, femme de P. BRUGIER—
6740 Pour taxes de ville de l'année 1882.
Montant à...........$15 88
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 233, borné par les rues Prieur, Roman, le Chemin du Bayou et la rue Hôpital, mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur sur 60 pieds de profondeur.

LOUQUE, CHARLES—
6813. Pour taxes de ville des années 1884, $24 00; 1885, 38 48; 1886, 32 32; 1887, 32 32.
Montant à...........$127 12
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 6 dans l'ilet no 196, borné par les rues Claiborne, Robertson, Ste-Anne et Dumaine, mesurant 63 pieds de face à la rue Claiborne sur 63 pieds de profondeur.

LLADO, JOSEPH—
6817 Pour taxes de ville des années 1884, $120; 1885, 152 40.
Montant à...........$272 40
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet no 47, borné par les rues Chartres, Royale, Ste-Anne et Dumaine, mesurant 30 pieds de face à la rue Chartres sur 180 pieds de profondeur.

LLADO, JOSEPH—
6818 Pour taxes de ville des années 1884, $16; 1885, 20 32;
Montant à...........$36 32
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 4 dans l'ilet no 26 borné par les rues Dumaine, Derbigny, Roman et St-Pierre, mesurant 42 pieds de face à la rue Dumaine sur 137 pieds de profondeur.

LLADO, JOSEPH—
6853 Pour taxes de ville de l'année 1885,
Montant à...........$12 70
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 14 dans l'ilet No 315, borné par les rues Ursulines, Tonti, Rocheblave et Hôpital mesurant 32 pieds de face à la rue Ursulines sur 98 pieds de profondeur.

LIRA, P.—
6860. Pour taxes de ville des années 1885, $15 24; 1886, 12 12; 1887, 10 10.
Montant à...........$37 46
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 22 dans l'ilet No. 648 borné par les rues Port, Robertson, Lafayette et Claiborne, formant l'encoignure des rues Port et Robertson et mesurant 32 pieds de face à la rue Port sur 105 pieds de profondeur.

LUX, PIERRE—
6861 Pour taxes de ville des années 1885, $12 70; 1886, 16 16.
Montant à...........$28 86
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no. 11 dans l'ilet No 373, borné par les rues St-Claude, Marigny, Champs-Elysées et Remparts, mesurant 31 pieds de face à la rue St-Claude sur 128 pieds de profondeur.

LOUISIANA ICE MANUFACTURING CO.—
6878 Pour taxes de ville de l'année 1886, $131 30, 1887, 131 30;
Montant à...........$262 60
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No. 3 A, borné par les rues Delta, Poydras, Lafayette et Front, mesurant 24 pieds de face à la rue Delta sur 125 pieds de profondeur.

LUMINAIS, EDGAR E.—
6881 Pour taxes de ville des années 1886, $10 10; 1887, 10 10.
Montant à...........$20 20
Une portion de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme un triangle dans l'ilet No 90, borné par les rues Félicité, Colisée et Religieuses, mesurant 104 pieds de face à la rue Félicité sur 90 pieds de profondeur.

LAPORTE, J. B.—
6898 Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à...........$32 32
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 19 dans l'ilet No 370, borné par les rues Gasquet, Canal, Robertson et Villeré, mesurant 31 pieds de face à la rue Gasquet sur 127 pieds de profondeur.

LAPORTE, J. B.—
6899 Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à...........$20 20
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot no 2, dans l'ilet No 196 borné par les rues St Philippe, Ursulines, Claiborne et Robertson, mesurant 30 pieds de face à la rue St Philippe, sur 105 pieds de profondeur.

LAPORTE, J. B.—
6900 Pour taxes de ville de l'année 1886,
Montant à...........$26 26
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 170 borné par les rues Mandeville, Espagne, Chartres et Royale, mesurant 30 pieds de face à la rue Mandeville sur 145 pieds de profondeur.

LAKE, O.—
6904 Pour taxes de ville des années 1886, $32 32, 1887, 32 32.
Montant à...........$64 64
Un lot de terre dans le 1er district de la ville [illegible] 27 dans l'ilet No. 75, borné par les rues Annonciation, Chippewa, Philip et Soraparu, mesurant 31 pieds de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur.

LAKE, O.—
6907 Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à...........$8 08
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 9, dans l'ilet No 315, borné par les rues Perrier, Colisée, Lyons et Bordeaux mesurant 30 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur.

LAKE, O.—
6909. Pour taxes de ville de l'année, 1886.
Montant à...........$14 14
Douze lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots nos 6 à 17 dans l'ilet No 197, borné par les rues Cambronne, Jeannette, Jefferson et Sixième; les lots Nos 6 à 9 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur sur une ligne et 150 pieds sur l'autre; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Cambronne et Sixième et mesurant 30 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur sur une ligne et 152 sur l'autre; les lots Nos 11 et 12 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Sixième sur 120 pieds de profondeur sur une ligne et 150 pieds sur l'autre; le lot No 13 formant l'encoignure des rues Sixième et Jefferson et mesurant 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur sur une ligne et 150 pieds sur l'autre, les lots Nos 14 à 17 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 120 pieds de profondeur sur une ligne et 150 pieds sur l'autre.

LALANCE, THOS L.—
6910. Pour taxes de ville des années 1886, $18 18; 1887, 18 18.
Montant à...........$36 36
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 4- (Burtheville) borné par les rues Prytanée, Pitt, Eleanor et l'avenue Nashville, mesurant 240 pieds de face à la rue Prytanée sur 300 pieds de profondeur.

LALANCE, THOS L.—
6911. Pour taxes de ville des années 1886 $40 40; 1887, 40 40.
Montant à...........$80 80
Une portion de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet no 42 (Burtheville) borné par les rues Colisée, Perrier, Webster et l'avenue Henry Clay mesurant 274 pieds de face à la rue Colisée et 272 pieds dans le fond sur 290 pieds de profondeur d'un côté et 289 pieds de l'autre.

LALANCE, THOS. L.—
6912. Pour taxes de ville des années 1886, $30 30; 1887, 20 20.
Montant à...........$50 50
Un ilet de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No 50 (Burtheville) borné par les rues Prytanée, Pitt et Webster et l'avenue Henry Clay, mesurant 264 pieds de face à la rue Prytanée 254 pieds de face à la rue Pitt, sur 290 et 290 pieds de profondeur sur la rue Webster et l'avenue Henry Clay respectivement.

LALANCE, THOS. L.—
6913. Pour taxes de ville des années 1886 $30 30; 1887, 20 20.
Montant à...........$50 50
Un ilet de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No 51 (Burtheville), borné par les rues Prytanée, Pitt et Calhoun et l'avenue Henry Clay, mesurant 254 pieds de face à la rue Prytanée, 257 pieds de face à la rue Pitt, sur 289 pieds de profondeur sur la rue Calhoun et l'avenue Henry Clay.

LALANCE, THOS L.—
6914. Pour taxes de ville des années 1886, $14 14; 1887, 14 14.
Montant à...........$28 28
Dix lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 dans l'ilet No 25 (Greenville), borné par les rues Oliver, Wall, Lower Line et Pin, mesurant 300 pieds de face à la rue Oliver sur 150 pieds sur les rues Lower Line et Pin.

LALANCE, THOS. L.—
6915 Pour taxes de ville des années 1886, $24 24; 1887, 24 24.
Montant à...........$48 48
Un ilet de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No 45 (Greenville), borné par les rues Esther, Ann, Lowerline et Pin, mesurant 240 pieds de face aux rues Esther et Ann sur 300 pieds de profondeur sur les rues Lowerline et Pin.

LALANCE, THOS. L.—
6916 Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, 20 20;
Montant à...........$40 40
Un ilet de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme ilet no 79 (Greenville), borné par les rues Deuxième, Burthe Broadway et Pin, mesurant 240 pieds de face à la rue Deuxième sur 305 pieds de profondeur sur les rues Broadway et Pin.

LALANCE, THOS. L.—
6917 Pour taxes de ville des années 1886, $40 40; 1887, 40 40.
Montant à...........$80 80
Quatre lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 7, 8, 9 et 10 dans l'ilet No 69, borné par les rues Front, Octavie, Joseph et Tchoupitoulas, les lots Nos 7, 8 et 9 formant l'encoignure des rues Front et Octavie et mesurant 93 pieds de face à la rue Front sur 110 pieds de profondeur sur la rue Octavie et le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à la rue Octavie sur 129 pieds de profondeur.

LAFERANDERIE, J. M.—
6925 Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à...........$14 14
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 382, borné par les rues St-Claude, Marais, Columbus et Kerlerec, mesurant 29 pieds de face à la rue St Claude sur 117 pieds de profondeur.

LAFERANDERIE, J. M.—
6926 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à...........$12 12
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 12 dans l'ilet No 379, borné par les rues Columbus, St Claude, St-Antoine et Remparts, mesurant 24 pieds de face à la rue Columbus sur 86 pieds de profondeur.

LEBLANC, LUCIEN L.—
700 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à...........$24 24
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 171, borné par les rues Villeré, Marais Chemin du Bayou et Ursulines mesurant 39 pieds de face à la rue Villeré, 31 pieds dans le fond sur 84 pieds sur une ligne et 94 pieds sur l'autre de profondeur.

LLADO, JOSEPH—
7001. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à...........$10 10
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 14, dans l'ilet No 315, borné par les rues Ursulines, Tonti, Rocheblave et Hôpital, mesurant 32 pieds de face à la rue Ursulines sur 98 pieds de profondeur.

LLADO, JOSEPH—
7002 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à...........$121 20
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No. 47, borné par les rues Chartres, Royale, Ste-Anne et Dumaine, mesurant 30 pieds de face à la rue de Chartres sur 180 pieds de profondeur.

LLADO, JOS.—
7003. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à...........$16 14
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4 dans l'ilet no. 226 borné par les rues Derbigny, Roman, St-Philippe et Dumaine, mesurant 44 pieds de face à la rue Dumaine sur 124 pieds de profondeur.

LAFON, LOUIS—
7024 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à...........$12 12
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 1.) dans l'ilet no 266 borné par la rue Nlle-Orléans, les avenues de Londres et St-Bernard, les rues Prosper et Soldelle, mesurant 32 pieds de face à la rue Nlle-Orléans sur 109 pieds de profondeur sur une ligne et 122 pieds sur l'autre ligne.

LATAPIE, LOUIS—
7026. Pour taxes de ville de l'année 1887;
Montant à...........$6 06
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots nos 16 et 17 dans l'ilet No 1057, borné par les rues Union, François, Génie et Libéral, mesurant 63 pieds de face à la rue Union sur 127 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent les dépens et la pénalité.

J. N. HARDY
Trésorier de la ville.

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN, AVEC UNE EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS: 73.....CHARTRES.....73